

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

**TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS**

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS LE
31/12/2025**

**VAL HORIZON
ASSOCIATION**

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518

VAL HORIZON

96 AV DE FORMANS
01600 TREVOUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2025

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION VAL HORIZON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION VAL HORIZON relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité des produits et plus particulièrement sur la comptabilisation des subventions inscrites au compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

N°
Intracommunautaire
tva : FR75821124518



Société Coopérative et
Participative à capital
variable



Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon



commissaire
aux comptes

Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes



Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

TSARAP

c o o p é r a t i v e
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

**TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS**

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit

**TSARAP EXPERTISE SCOP
SAS**

Siège Social :
8-10 rue jacquard
69004 Lyon

Contact :
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret :
82112451800027

Code NAF :
6820Z

**N°
Intracommunautaire
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et
Participative à capital
variable**



**Société de Commissariat
aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de
Lyon**



**commissaire
aux comptes**

**Société d'Expertise
Comptable inscrite au
tableau de l'Ordre de la
Région Rhône-Alpes**



poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, Le 18/05/2026

Pour TSARAP EXPERTISE
Commissaire aux Comptes

M. Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Association VALHORIZON
96 Avenue de Formans
01600 TREVOUX
Siret : 353 106 925 00103

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Frais d'établissement (I)		18 290	18 290		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles :				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	19 782	19 442	340	1 852
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	10 569	10 569		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles :				
	Terrains	30 000		30 000	30 000
	Constructions	669 783	208 134	461 649	490 557
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	242 810	187 393	55 418	45 683
	Autres immobilisations corporelles	455 689	395 430	60 259	76 471
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières :				
	Participations	119 900		119 900	114 900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	300		300	3 365
	Autres immobilisations financières	8 681		8 681	8 545
Total de l'actif immobilisé (II)		1 557 516	820 968	736 548	771 373
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :				
	Stocks et en-cours	36 296		36 296	32 377
	Créances :				
	Créances clients, usagers et cpt. rattachés	578 655	30 526	548 129	644 169
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 416 683		1 416 683	1 479 552
	Charges constatées d'avance	18 024		18 024	18 362
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	191 511		191 511	203 555
Total de l'actif circulant (III)		2 241 168	30 526	2 210 643	2 378 015
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		3 816 974	869 784	2 947 190	3 149 388

Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres :		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	38 112	38 112
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	150 910	150 910
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	476 061	517 086
	Excédent ou déficit de l'exercice	-292 873	-41 025
	Situation nette (sous total)	372 211	665 084
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	277 274	304 639
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres (I)	649 485	969 723
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
PROVISIONS	Fonds dédiés	40 597	18 000
	Total des fonds reportés et dédiés (II)	40 597	18 000
PROVISIONS	Provisions pour risques		7 500
	Provisions pour charges	117 341	104 393
	Total des provisions (III)	117 341	111 893
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	461 686	551 439
	Emprunts et dettes financières diverses	850	1 100
	Instruments financiers à termes		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	689 029	342 532
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	857 683	919 926
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 500	3 000
	Autres dettes	61 545	162 522
	Produits constatés d'avance	67 475	69 254
	Total des dettes (IV)	2 139 767	2 049 772
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		2 947 190	3 149 388

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	Cotisations	8 828	8 948
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	59 990	62 933
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 169 265	5 117 565
	dont parrainages	92 509	91 069
	Production stockée	3 090	251
	Production immobilisée		674
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 587 225	2 174 213
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	21 000	18 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 092	-61 498
	Utilisations des fonds dédiés		15 000
	Autres produits	36 968	12 221
Total des produits d'exploitation (I)		6 894 458	7 348 307
Produits financiers	Participations	4	5
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	143	
	Reprises sur dépréciations et provisions		12 000
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées	1 100	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (II)		1 247	12 005
Produits exceptionnels (III)		7 500	32 934
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		6 903 205	7 393 247
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		292 873	41 025
TOTAL GENERAL		7 196 078	7 434 271

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	31 517	32 203
	Variation de stock	-829	123
	Autres achats et charges externes	1 381 031	1 248 547
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	350 160	377 999
	Salaires	4 061 408	4 405 280
	Cotisations sociales	1 117 430	1 200 654
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	101 912	119 283
	Dotations aux provisions	27 816	25 973
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Report en fonds dédiés	22 597	18 000
	Autres charges	91 368	81 812
	Total des charges d'exploitation (I)	7 184 408	7 509 873
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	11 144	14 846
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (II)	11 144	14 846
	Charges exceptionnelles (III)	526	131 271
	Participation des salariés aux résultats (IV)		
	Impôts sur les bénéfices (V)		
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	7 196 078	7 655 990
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		
	TOTAL GENERAL	7 196 078	7 655 990

Contributions volontaires en nature

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Ressources	<u>Contribution volontaires en nature</u>		
	Dons en nature		
	Prestations en nature	191 190	194 462
	Bénévolat		
	Total des ressources	191 190	194 462
Emplois	<u>Charges des contributions volontaires en nature</u>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	191 190	194 462
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	Total des emplois	191 190	194 462

ANNEXES

PRESENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

L'association Valhorizon est née en 1989 suite à la fusion des activités des deux associations, l'ADAPT (Association pour le Développement, l'Animation et le Progrès de Trévoux) et l'ALATFA (Association au Logement, à l'Accueil des Travailleurs des Familles de l'Ain). Initiée par des habitants mobilisés pour la création d'un centre de loisirs, elle rassemble aujourd'hui de nombreuses activités et cherche à couvrir les besoins non satisfaits des habitants de Dombes Saône Vallée et plus largement sur le Sud-Ouest de l'Ain, du Val de Saône à la Côte d'Or. L'enjeu pour Valhorizon est une démarche de développement social territorial appuyée sur les principes et les valeurs de l'éducation populaire, de la laïcité et de l'économie sociale et solidaire, démarche qui permet de proposer une offre globale de services aux habitants.

À partir de son premier métier qui sont les centres de loisirs, Valhorizon a développé une large palette de services nécessaires à chacun, en mobilisant et en impliquant les usagers/adhérents : nous fabriquons avec les gens, les services dont ils ont besoin.

Grace à ses 4 pôles d'activité, Valhorizon répond aux besoins quotidiens de ses habitants aussi bien auprès :

- ✓ Des enfants : de la crèche à l'école en périscolaire, en passant par les centres de loisirs
- ✓ Des jeunes : en créant du lien, en leur apportant de l'information adaptée, en les soutenant dans la formation et la construction de leurs projets
- ✓ Des familles : grâce une palette d'activités, d'événements, de services de proximité favorisant le lien social ; mais aussi l'accompagnement et la formation vers l'emploi durable
- ✓ Des entrepreneurs sociaux, des citoyens qui souhaitent améliorer la vie du territoire.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) TTC.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

Logiciels	1 an
Construction	20 ans
Frais d'établissement	5 ans
Agencements et aménagements divers	3 - 8 ans
Matériels d'activités	3 - 5 ans
Matériels informatiques	3 - 8 ans
Matériels de bureau	3- 8 ans
Mobilier	4 – 10 ans

Les frais d'établissement sont comptabilisés en immobilisations financières, à hauteur de 18 290 euros (dérogation à la méthode préférentielle)

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'évaluation des titres de participation à la clôture de l'exercice correspond à la méthode fondée sur les couts historiques et sa valeur mathématique des titres et donc à la quote part de la société revenant aux actionnaires à un instant donné, soit à la date de clôture.

c) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

d) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il a été constitué, au cours de l'exercice, aucune provision.

e) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Informations

Néant

g) Contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires en nature correspond :

- ✓ Des contributions en travail : bénévolat, personnel mis à disposition par un organisme public ou privé, temps non rémunéré consacré à la gestion de l'association par les membres de l'association ; un taux horaire, charges sociales et fiscales incluses, équivalent au SMIC horaire
- ✓ Des contributions en biens : tout bien remis en pleine propriété à l'association ; A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'association ou fondation, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale. La valeur vénale d'un bien reçu à titre gratuit correspond au prix qui aurait été acquitté dans des conditions normales de marché
- ✓ Des contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fournitures gratuites de services : dans le cadre de mises à disposition de locaux, la valeur locative retenue est au m2 du marché local.

h) Indemnités départ à la retraite

Les modalités de calcul de la provision retraite ont été fixés par le Conseil d'Administration en 2009. Le procès-verbal de ce conseil d'administration ne présente pas formellement les modalités de calcul, celles-ci sont simplement reprises depuis dans un tableau annexe lors de la clôture des comptes. De plus la provision était alors construite sur une hypothèse de départ à 60 ans :

- ✓ La provision est calculée sur l'hypothèse d'un départ à la retraite à 64 ans, donc pour tout salarié à compter de 52 ans
- ✓ Le montant de la prime de retraite prévisionnel est calculé à 10 ans avec taux d'actualisation chaque année et pour chaque salarié en CDI concerné
- ✓ Ce montant de prime prévisionnel est divisé par 10 afin de calculer la provision nécessaire sur l'année.

ETAT DES DETTES

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant	Moins de 1 an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	462 536	155 244	307 292	-
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 029	689 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 500	1 500		
Dettes fiscales et sociales	857 683	857 683		
Etat et autres collectivités				
Avance compte courant associés				
Autres dettes	61 545	61 545		
Produits constatés d'avance	67 475	67 475		
TOTAL	2 139 767	1 832 475	307 292	-

ETAT DES CREANCES

Rubriques	Montant TTC	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Immobilisations financières			
- Participations	119 900		119 900
- Prêts	300	300	
- Autres immobilisations financières	8 681		8 681
Créances			
- Clients et comptes rattachés	578 655	578 655	
- Autres créances (dont avoirs à recevoir)	1 416 683	1 230 183	186 500
Personnel et comptes rattachés			
Etat et autres collectivités publiques			
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	18 024	18 024	
TOTAL	2 142 243	1 827 162	315 081

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
CCA :		
ORANGE CTE 62298666	53	
ORALIA Loyer boutique Abracadabric	472	
FONCIA Loyer local SEGM	4 636	
QUADIENT AFFRANCHEUSE	11	
QUADIENT AFFRANCHEUSE	505	
ORALIA Charges boutique Abracadabric	4	
FONCIA Charges local SEGM	430	
ADOBE	24	
MAILJET	9	
AINFOSERVICES EBP GESTION CO	273	
AINFOSERVICES EBP COMPTA EN LIGNE	4 076	
AINFOSERVICES FIREWALL SIEGE	600	
AINFOSERVICES FIREWALL CHANTIER	178	
AINFOSERVICES FIREWALL CSTO	1 157	
AINFOSERVICES FIREWALL CRTO	224	
GHS La Paie	856	
UGESS Logiciel épicerie	3	
LUCCA Timmi absences	1 651	
ODOO	190	
STANLEY SECURITE (CSLA)	123	
STANLEY SECURITE (CSTO)	148	
CERFIC FROID Siège	276	
ACRT PIE	200	
ORANGE Maintenance E-DIATONIS	259	
TIMS	169	
FGM	176	
ALSY Clim	183	
AFEO Ascenseur CRTO	405	
REVUE FIDUCIAIRE	141	
TPMA	23	
MARTIN MEDIA	39	
BAYARD	16	
AINFOSERVICES DOMAINE VALHORIZON.COM	10	
AINFOSERVICES DOMAINE ELANCREATION.FR	68	
AINFOSERVICES DOMAINE DOMBINNOV.FR	39	
INPI Marque DOMB INNOV	274	
JOIJOUTHEQUE Parcieux	47	
SACEM	44	
SPRE	31	

Rubriques	Charges	Produits
PCA :		
REGION ACI		10 645
DEPARTEMENT ACC BRSA		9 100
FEDER AURA		7 000
BERCEAU FRIMOUSSES		4 160
DONS CAMION EPICERIE		610
ADHESIONS ET PARTICIPATIONS USAGERS DES CENTRES SOCIAUX (TOURNESOL)		23 782
ADHESIONS ET PARTICIPATIONS USAGERS DES CENTRES SOCIAUX (L. ARAGON)		12 178
TOTAL	18 024	67 475

CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	Charges	Produits
Fournisseurs - factures non parvenues:	327 976	
Clients – avoir à établir	41 208	
Charges à payer - personnel	349 935	
Charges à payer - état	3 581	
Intérêts sur emprunt à payer	850	
Fournisseurs – Avoir à recevoir		211 149
Clients - factures à établir		153 471
Produits à recevoir		83 070
TOTAL	723 550	447 691

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations entrées	Diminutions sorties	Montant fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	48 642	-	-	48 641,67
Terrains	30 000	-	-	30 000
Constructions	670 203	9 579	9 999	669 783
Installations techniques, matériel et outillage industriel	226 698	35 338	19 226	242 810
Installations générales, agencements et divers	54 036	-	-	54 036
Matériel de transport	221 755	18 363	4 873	235 245
Autres immobilisations corporelles	175 561	2 261	11 415	166 408
Immobilisations financières	126 810	7 403	5 332	128 881
Immobilisations en-cours	-	-	-	-
Total	1 553 706	72 944	50 844	1 575 806

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres imobilisations incorporelles	46 790	1 512	-	48 301
Terrains	-	-	-	-
Constructions	179 646	38 487	9 999	208 134
Installations techniques, matériel et outillage industriel	181 016	25 603	19 226	187 393
Installations générales, agencements et divers	30 841	6 121	-	36 961
Matériel de transport	198 940	14 631	4 873	208 698
Autres immobilisations corporelles	145 100	16 085	11 415	149 771
Total	782 333	102 438	45 512	839 258

PROVISIONS

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				-
Provisions pour investissement				-
Provisions pour hausse des prix				-
Amortissements dérogatoires				-
Autres provisions réglementées				-
TOTAL	-	-	-	-

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Provisions pour litiges				-
Provisions pour garanties données aux clients				-
Provisions pour pertes sur marchés à terme				-
Provisions pour amendes et pénalités				-
Provisions pour pertes de change				-
Provisions pour pensions et obligations similaires				-
Provisions pour impôts				-
Provisions pour renouvellement des immobilisations				-
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				-
Provision retraite	104 393	12 947		117 341
Autres provisions pour risques et charges	7 500	-	7 500	-
TOTAL	111 893	12 947	7 500	117 341

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				-
Provisions sur immobilisations corporelles				-
Provisions sur titres de participation				-
Provisions sur autres immobilisations financières				-
Provisions sur stocks et en cours				-
Provisions sur comptes clients	23 750	14 868	8 092	30 526
Autres provisions pour dépréciation				-
TOTAL	23 750	14 868	8 092	30 526
Total général	135 644	27 816	15 592	147 867

FILIALES & PARTICIPATIONS

	Quote-part du capital détenu en %	Capital	Capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes versés	Aval et cautions
				brute	nette					
LE 96 Espace Partagé (31/12/25)	46,93%	58 600	207 869	27 500	27 500	40 000	358 200	- 29 781	-	-
SCIC La Folle Aventure (31/03/25)	11,83%	42 250	112 481	5 000	5 000	-	355 762	8 514	-	-
SCI du Livre (31/12/25)	28,57%	3 500	- 38 447	1 000	1 000	26 500	12 097	- 991	-	-
SCI du Local lab (31/12/2025)	36,36%	220 000	184 427	80 000	80 000	-	66 015	- 10 565	-	-
Coop Ain Energie (30/09/2025)	2,18%	45 900	39 654	1 000	1 000	-	3 056	- 3 129		
Ess'Ain				400	400					
France PTCE				5 000	5 000					
Total Général		370 250	505 984	119 900	119 900	66 500	795 130	- 35 952	-	-

FONDS DEDIES

Tableau de suivi des Fonds Dédiés

Financier	Projet	Origine de l'engagement		Montant à engager en début d'exercice (Compte 195) A	Utilisation en cours de l'exercice (compte 7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (Compte 689) C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
		Année	Montant				
Fondation Auchan	Véhicule Epicerie	2024	10 000,00	10 000,00	-	-	10 000,00
Fondation Crédit Agricole	Véhicule Epicerie	2024	8 000,00	8 000,00	-	-	8 000,00
Conseil Départemental	AZALEE	2025	5 100,00	-	-	3 016,70	3 016,70
Fondation Caisse d'Epargne	Chambre Froide + Plomberie Epicerie	2025	17 000,00	-	-	16 168,70	16 168,70
Fondation ADECCO	Outil Espace Vert	2025	4 000,00	-	-	3 411,39	3 411,39
TOTAL				18 000,00	-	22 596,79	40 596,79

FONDS PROPRES

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Fonds propres complémentaires	38 112			38 112
Réserves statutaires	150 910			150 910
Report à nouveaux créateur	517 086	-	41 025	476 061
Résultat de l'exercice	- 41 025	- 292 873	- 41 025	- 292 873
Subvention d'investissement	304 639	-	27 365	277 274
Total	969 723	- 292 873	27 365	649 485

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Subventions diverses	-	-	-	-
Subvention LEADER	3 955	-	-	3 955
Subvention FDI Atelier Jeanette	13 971	-	-	13 971
Subvention Fétan	296 000	-	-	296 000
Subvention Région Véhicule utilitaire Epicerie	10 000	-	-	10 000
Subvention Région équipement Abracadabric	20 000	-	-	20 000
Subvention CAF Inoé	1 500	-	-	1 500
Subvention FDI Commoderie	21 998	-	-	21 998
Subvention AGEFIPH	1 477	-	-	1 477
Subvention MAIF ULULE	4 000	-	-	4 000
Subvention FDI Jeanette - Abracadabric	13 540	-	-	13 540
Subvention Région véhicule frigorifique	25 161	-	-	25 161
Subvention Région moderniser les outils	15 002	-	-	15 002
Total	426 604	-	-	426 604

REMUNERATION

Rubriques	Montant des rémunérations de toute nature	Valeur des avantages en nature	Total
Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés	214 641	3 249	217 890
Total	214 641	3 249	217 890